

Saint Pons

COMMUNAUTÉS ASPREMONT - LEVENS - ST ANDRÉ DE LA ROCHE
TOURRETTE LEVENS - DURANUS - ST BLAISE



Dimanche
09.02.2025

L'IA:

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN QUESTION RÉFLEXION ... DE L'ÉGLISE

Le Vatican publie un texte de référence sur le fulgurant développement de l'IA.

Le Vatican a publié le 28 janvier un texte de référence de 35 pages sur le lien entre intelligence artificielle (IA) et intelligence humaine. "L'IA devrait être utilisée comme un instrument complémentaire de l'intelligence humaine et non pas substituer sa richesse", peut-on notamment lire. "L'Église encourage les progrès dans la science, dans la technologie, dans les arts et dans toute entreprise humaine" mais souligne l'importance d'un "usage responsable de la rationalité et de la capacité technique", indique la note *Antiqua et Nova* sur le rapport entre intelligence artificielle (IA) et intelligence humaine, publiée conjointement, le 28 janvier 2025, par le dicastère pour la Doctrine de la foi et le dicastère pour la Culture et l'éducation. Ce document de 35 pages, pour le moment publié seulement en italien, en espagnol et en anglais, s'appuie très largement sur les nombreuses interventions du pape François sur le sujet. Il propose une synthèse de la réflexion de l'Église catholique sur ce thème de plus en plus central dans différents domaines de la vie publique, de l'éducation à l'usage des médias jusqu'à la santé, les questions de défense ou encore les relations internationales. L'IA devrait être utilisée seulement comme un instrument complémentaire de l'intelligence humaine et non pas substituer sa richesse. Évoquant les travaux de certains scientifiques qui estiment que l'IA "pourrait rejoindre ou dépasser l'intelligence humaine" et conduire à des progrès "au-delà de toute imagination", la note avertit que "la prétention de remplacer Dieu par une œuvre de ses propres mains est de l'idolâtrie", rejoignant une tentation traditionnelle contre laquelle les récits bibliques mettent l'humanité en garde. "Il ne faut pas oublier que l'IA n'est qu'un pâle reflet de l'humanité, puisqu'elle est produite par des esprits humains, formée à partir de matériel produit par des humains, prédisposée à des stimuli humains et soutenue par un travail humain", rappellent avec fermeté le cardinal Víctor Manuel Fernández, préfet du dicastère

pour la Doctrine de la foi, et le cardinal José Tolentino de Mendonça, préfet du dicastère pour l'Éducation et la culture, dans cette note approuvée par le pape François le 14 janvier dernier. "L'IA devrait être utilisée seulement comme un instrument complémentaire de l'intelligence humaine et non pas substituer sa richesse", est-il souligné. "Elle ne peut pas avoir la plupart des capacités propres à la vie humaine et elle est également faillible. Par conséquent, en cherchant en elle un 'Autre' plus grand avec lequel partager son existence et sa responsabilité, l'humanité risque de créer un substitut de Dieu", avertit le Vatican.

Une « crise de vérité »: Cette nouvelle situation conduit l'humanité à s'interroger sur sa propre identité et son propre rôle dans le monde", indique la note. Les "implications anthropologiques et éthiques" de l'intelligence artificielle sont donc au centre de ce document destiné prioritairement aux éducateurs mais qui se veut accessible au public le plus large possible, afin de "contribuer positivement à un discernement vis-à-vis de l'IA". Retraçant le développement de ces technologies depuis l'émergence de ce concept dans les années 1950, le document du Vatican trace une ligne de démarcation entre "l'IA restreinte", qui peut être un outil d'une efficacité appréciable notamment dans le domaine de la médecine, des prévisions météo ou de la traduction linguistique, et "l'IA générale", qui prétend dépasser la capacité intellectuelle humaine et risque de faire perdre à l'humanité la maîtrise de son destin. L'intelligence humaine ne se réduit pas à l'accomplissement de tâches techniques, mais elle implique la sensibilité et la subjectivité. Inversement, "l'IA ne fonctionne qu'en exécutant des tâches, en atteignant des objectifs ou en prenant des décisions fondées sur des données quantitatives et une logique informatique". Ce modèle purement mathématique ne peut pas intégrer les nuances et la complexité de la vie humaine.

Suite en page 2



L'ÉGLISE

EST UNE
EXPÉRIENCE
INCARNÉE.
LES SACREMENTS
EXIGENT UNE
PRÉSENCE
PHYSIQUE,
CE QUE L'IA NE
POURRA JAMAIS
REMPLENER.

Responsabilité morale et limites du progrès scientifique:

"Toutes les nouveautés technologiques ne représentent pas un authentique progrès en elles-mêmes", avertit la note en s'appuyant sur l'enseignement de François dans son encyclique *Laudato Si'* (2015) mais aussi sur celui de Benoît XVI dans *Caritas in Veritate* (2009). "Préserver la capacité d'action de l'homme" est une priorité dans un usage éthique de l'IA. "En faisant preuve de prudence, les individus et les communautés peuvent discerner comment utiliser l'IA au profit de l'humanité, tout en évitant les applications susceptibles de porter atteinte à la dignité humaine ou de nuire à la planète", insiste la note. Le Vatican dénonce "le langage utilisé par les praticiens, qui tend à anthropomorphiser l'IA et donc à brouiller la frontière entre ce qui est humain et ce qui est artificiel". L'usage de ces outils risque de pousser à vivre les relations humaines de façon utilitariste et "d'induire les plus jeunes à percevoir les enseignants comme des dispensateurs d'informations et non comme des maîtres qui les guident et soutiennent leur croissance intellectuelle et morale".

L'impact sur l'économie et le monde du travail: le Vatican remarque ce paradoxe de plus en plus répandu sur le marché du travail : "Alors que l'IA promet de stimuler la productivité en prenant en charge les tâches ordinaires, les travailleurs sont souvent contraints de s'adapter à la vitesse et aux exigences des machines." L'IA devrait assister et non remplacer le jugement humain, tout comme elle ne devrait jamais dégrader la créativité ou réduire les travailleurs à de simples "rouages de la machine", insiste la note. De même, dans le domaine de la médecine, si l'IA peut aider à développer l'accès à certains diagnostics et traitements, la responsabilité ultime doit rester dans les mains des professionnels du secteur médical, qui doivent "exercer toute leur capacité et leur intelligence pour faire des choix réfléchis et éthiquement motivés à l'égard des personnes qui leur sont confiées, en respectant toujours la dignité inviolable du patient et le principe du consentement éclairé".

Le risque de "miner les fondements de la société" : La note aborde également la question des *fake news* et des *deepfake* produits par l'IA et qui peuvent induire le grand public en erreur, comme ce fut le cas lors de la récente campagne présidentielle américaine. Le Vatican dénonce "l'utilisation intentionnelle de l'IA à des fins de manipulation", ce qui se produit "lorsqu'un opérateur humain ou une organisation génère et diffuse intentionnellement des informations, telles que des images, des vidéos et des sons falsifiés, dans le but de tromper ou de nuire". Le document appelle à une "réglementation attentive" car de telles pratiques risquent de "progressivement miner les fondements de la société", en alimentant "la polarisation politique et le mécontentement social". Sur le plan des questions de sécurité et de défense, est également rappelée l'opposition ferme du Saint-Siège aux armes autonomes. "Les atrocités déjà commises au cours de l'histoire de l'humanité suffisent à susciter de vives inquiétudes quant aux abus potentiels de l'IA", s'inquiètent les auteurs de la note.

Un sujet prioritaire pour le Saint-Siège: ces dernières années, le Saint-Siège a pris une part active dans le débat sur les éventuels problèmes éthiques que pourrait engendrer l'essor spectaculaire de l'IA. En 2020, l'Académie pontificale pour la Vie a lancé un "Appel de Rome pour une intelligence artificielle éthique", pacte signé par des entreprises comme IBM, Microsoft ou encore Cisco. Dans la continuité de ce texte, le pape est personnellement intervenu à plusieurs reprises pour défendre une approche de l'IA centrée sur la dignité humaine, s'exprimant notamment lors du dernier sommet du G7 organisé en Italie en juin 2024. Ce nouveau document du Saint-Siège est publié quelques jours après l'annonce par le président américain Donald Trump du lancement de "Stargate", un plan de soutien au développement de l'IA aux États-Unis d'une valeur de 500 milliards de dollars. Ce projet prévoit la construction de "data centers" qui devraient permettre de renforcer les capacités technologiques et énergétiques de traitement des données de l'IA. La France, pour sa part, organisera à partir du 6 février prochain à Paris un sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, visant à établir un cadre de régulation multilatérale sur ce secteur dont les rapides évolutions prennent de court les systèmes juridiques étatiques. Le président Emmanuel Macron avait abordé le sujet avec le pape François le 15 décembre dernier lors de leur entrevue à Ajaccio, et il est possible que le calendrier de publication de la présente note ait été lié à la proximité de ce sommet.



Agenda semaine du 10/02 au 16/02/2025

Mar 11	9h30 Messe à Tourrette	ND de Lourdes
Merc. 12 Férie	17h30 Messe à St André	
Jeu. 13 Férie	17h30 Messe à Aspremont	
Vend 14 St Cyrille et Methode	Pas de messe à Tourrette 17h30 Messe à Levens (Ch Noire)	
Sam 15	18h Messe à Sainte Claire 18h Messe à Saint Blaise	
Dim 16 <i>6ème dim ordinaire</i>	9h Messe à Aspremont 9h30 Messe à Saint André 11h Messe à Tourrette 11h Messe à Levens	

Carnet Paroissial

Nous confions à la miséricorde de Dieu

Eric OZIMEC, Teresa SBOLGI qu'il a appelés auprès de lui.

Nous partageons l'action de grâce des parents des mamans qui attendent un heureux événement.

NOTRE-DAME DE LOURDES, FÊTÉE LE 11 FÉVRIER, INSPIRE LA PRIÈRE POUR LES MALADES.

La Vierge Marie est apparue 18 fois à Bernadette Soubirous, entre le 11 février et le 16 juillet 1858, à la grotte de Massabielle, près de Lourdes. Elle demande à Bernadette de devenir sa messagère et de travailler, à sa manière, à la conversion des pécheurs. Elle lui demande d'établir un lieu de prière et de pèlerinage. Elle lui confirme le dogme proclamé trois ans plus tôt par le Pape Pie IX: "Je suis l'Immaculée Conception". Dès les origines, les personnes malades ont toujours été présentes à Lourdes. Auprès de Notre-Dame de Lourdes, elles ont toujours fait l'objet d'une attention spéciale.

TÉMOIGNAGE: "J'ÉTAIS MALADE, ET AUJOURD'HUI JE SUIS GUÉRIE !" de Sœur Marie Simon-Pierre

Marie-Pierre Normand, en religion Sœur Marie Simon-Pierre, née le 27 février 1961 à Rumilly-en-Cambrésis (Nord), est une religieuse française, membre de la congrégation des Petites Sœurs des Maternités catholiques. Elle est guérie d'une maladie souvent décrite comme la maladie de Parkinson en 2005 peu après le décès du pape Jean-Paul II. Le 14 janvier 2011, le pape Benoît XVI reconnaît officiellement cette guérison comme un miracle réalisé par l'intercession de Jean Paul II, ouvrant la voie à la béatification de ce dernier.

" J'étais malade et je suis guérie. Cette guérison miraculeuse est une bénédiction pour l'Eglise, pour le monde, mais aussi pour notre Institut religieux consacré tout entier au service de la vie, de la famille. Je souffrais de la maladie de Parkinson depuis 2001, encore jeune puisque je n'avais que 40 ans. Le 2 juin 2005 après-midi, j'ai demandé à ma supérieure de Communauté qui était à l'époque Sœur Marie Thomas, de trouver une autre Petite Sœur pour prendre la responsabilité du service de Maternité car j'étais à bout de forces, épuisée. Les signes cliniques de la maladie s'étaient aggravés. Dans les semaines qui ont suivi le décès de Jean Paul II. Cela faisait juste 2 mois, jour pour jour. J' ai dit à ma soeur que j'acceptais, au fond de moi, d'être un jour dans un fauteuil roulant : ma consécration religieuse n'en serait pas affaiblie, rien, pas même la maladie ne pourrait m'empêcher de la vivre jusqu'au bout. Je pourrais continuer à offrir ma vie pour la Vie. Avec attention, elle m'a écoutée et m'a demandé d'attendre le retour du pèlerinage à Lourdes que je devais effectuer au mois d'août, en me rappelant que toutes les Communautés priaient pour demander ma guérison par l'intercession de Jean Paul II. C'était très fort pour moi de me sentir portée, soutenue par la prière de toutes les Petites Sœurs et par l'intercession adressée à Jean Paul II. Cette guérison est le fruit de la prière de toute une famille religieuse, un miracle de

foi. C'était vraiment pour que je puisse continuer à exercer mon service auprès des tous petits et des familles que j'avais accepté cette prière. C'était pour la Mission, non pour ma seule personne. Cette demande de guérison a donc toujours été ordonnée à la Mission de l'Eglise. Depuis ce 14 mai, au cœur de mon épuisement, un verset de l'Évangile de Saint Jean m'habitait et ne me quittait pas : "Si tu crois, tu verras la Gloire de Dieu". Jn 11,40. Dans la soirée, entre 21h30 et 21h45 j'ai eu envie d'écrire et j'ai vu que mon écriture redevenait normale. Puis je me suis couchée. Je me suis réveillée à 4h30. Je me suis levée d'un bond sans avoir mal et je suis descendue à l'oratoire de la Maison de Communauté pour prier devant le Saint Sacrement. Une grande paix m'enveloppait, une sensation de bien-être. Ensuite, toujours devant le Saint-Sacrement, j'ai médité les mystères lumineux du Rosaire de Jean-Paul II. Je suis restée en prière jusqu'à 6 h. Puis à 6 h, j'ai rejoint la Communauté à la Chapelle pour le temps d'oraison suivi des Laudes et de l'Eucharistie. J'avais environ 50 mètres à parcourir. Je m'aperçois alors, pendant la marche, que mon bras gauche qui était comme inerte à cause de la maladie, se remet à balancer. De même, j'éprouve une légèreté dans tout mon corps. Une souplesse que je ne connaissais plus depuis longtemps. Au cours de cette Eucharistie, une grande paix et une grande joie m'envahissent. !"

”

SITU

CROIS

TU VERRAS

LA GLOIRE

DE DIEU

Jn 11,40

Informations Horaires et services

Consulter la page 3, agenda de la semaine, pour horaires, célébrations et réunions

ACCUEIL SECRÉTARIAT (SACREMENTS, INFORMATION)

SECRETARIAT CENTRAL

15, rue du général Joseph Tordo 06690 Tourrette-Levens - du lun. au ven. de 9h à 12h

Tel: 04 97 14 86 39- En cas d'urgence: Tel 07 61 16 76 87

PERMANENCES, ACCUEIL, INFORMATION, RÉFÉRENTS "VEILLEURS"

ASPREMONT

Église Saint-Jacques, Chapelle Saint-Claude, Sanctuaire Notre-Dame des Salettes
contact: "Veilleur" Catherine BELLENFANT - 06 87 69 15 780



Le jeudi à 17h00 Chapelet - Adoration - 17h30 Messe

LEVENS

Église Saint-Antonin, chap. des pénitents noirs, chap. des pénitents blancs, chap. Ste Claire, chap. Ste-Pétronille, chap. St-Michel, chap. St-Antoine de Padoue
contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56



Le vendredi - Chapelle Noire à 17h30 Chapelet - Adoration - Messe 17h30

DURANUS

Église ND de l'assomption, Chapelle Saint-Michel
contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56

ST ANDRÉ DE LA ROCHE

Église Saint-André, Sainte-Claire de l'Abadie,
contact: "Veilleur" Claude BOSETTI - tél : 06 62 69 50 06



Le mercredi - Messe 17h30

SAINTE BLAISE

Église Saint Blaise
contact: "Veilleur" Catherine GHIRLANDA - tél : 06 11 50 53 01



1 fois par mois: le samedi de 14h à 16h Catéchèse familiale + messe à 16h

TOURRETTE LEVENS

Église Notre Dame de l'Assomption, chapelle du Caire, chapelle Saint Antoine
contact: "Veilleur" Isabelle HESSE- tél : 06 77 05 18 61



Le Vendredi à 17h Chapelet - Messe 17h30

DEMANDES DE BAPTEME ET MARIAGE

1/ Baptême: Faire la demande 3 mois au moins avant la date envisagée. Le tout premier R.V sera pris avec le curé pour un entretien et pour fixer la date de la célébration et les modalités de la préparation (3 étapes)

2/ Mariage: Faire la demande un an avant la date envisagée. Le 1^{er} R.V sera pris avec le curé pour un entretien et pour fixer la date de la célébration et organiser la préparation

CATECHISME ET AUMONERIE

Catéchisme: 1^{er} contact: veilleurs dans les communautés pour info et inscription

Aumônerie: collèges: contact I.HESSE tél : 06 77 05 18 61

FUNERAILLES

Le premier interlocuteur des familles c'est la société de Pompes funèbres qui fixe avec la famille et la paroisse la date des obsèques.

ACTES CANONIQUES

Demandes d'extraits et attestations par courrier, tel, ou e-mail au secrétariat central (pas dans les accueils locaux)

Notaire: Marie Dominique BEY archivestpons@gmail.com.

Toute demande nous sera adressée par courrier et accompagnée d'une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du destinataire

DEMANDE DE MESSE

à faire dans les accueils des églises ou au secrétariat central.

Rencontrer les prêtres et le diacre de la paroisse: pour un entretien spirituel ou le sacrement du pardon

Le Père François reçoit sur rendez-vous. - Le Père Marc reçoit sur rendez-vous.

CURÉ

P. FRANÇOIS BANVILLET

07 61 16 76 87

franb06@orange.fr

VICAIRE

P. MARC TONGALAHY

07 53 55 07 61

marctongalahy48@gmail.com

DIACRE:

JEAN-MARIE PANIZZI

06 38 24 17 99

jeanmariepanizzi@gmail.com



stpons@nice.catholique.fr



<https://paroissesaintpons.e-monsite.com>